

lettres et répondez tout de suite, comme vous avez l'habitude de le faire. »

L'abbé Augustin décacheta d'abord un pli qui portait le timbre de l'évêché ; il pâlit, sa main trembla légèrement en remettant le papier dans son enveloppe, puis dans la poche de sa soutane, mais il ne manifesta pas autrement son impression. Il lut ensuite une seconde lettre, qu'après une légère hésitation, il passa ouverte à son hôte.

« Voyez, fit-il, cette lettre exige de moi trois messives pressantes. Un de mes pauvres enfants vient d'être admis dans un orphelinat, mais il faut payer une petite pension ; j'espère l'obtenir de la charité de trois personnes pieuses. Puisque je suis en train de confidences, je vous dirai que je trouve sous cette troisième enveloppe l'appel d'une honnête fille qui a quitté le village il y a peu de temps, et se trouve exposée dans la maison où elle sert. Elle me demande d'écrire dans une famille chrétienne pour la recommander. »

Alors, profitant de la permission donnée, il se mit à écrire avec rapidité et, comme dix heures sonnaient, plusieurs réponses étaient remises à Françoise, avec mission de les donner au facteur.

A ce moment même, trois jeunes garçons arrivaient pour prendre leur leçon de latin. Jusqu'à midi, élèves et professeur travaillèrent avec un entrain juvénile.

« Vous vous donnez, dit l'abbé Antoine à son hôte, bien de la peine pour instruire ces enfants ; dans un petit séminaire, ils seraient plus suivis qu'ils ne peuvent l'être dans leur famille, et l'instruction serait plus complète.

— Ceci est vrai, mon cher ami, et mon intention est bien de les y faire entrer dans un an ou deux. En attendant, ils rendent d'assez grands services à leurs parents qui ne sont pas riches. Et puis, voyez-vous, sur les trois, un seul a une vocation religieuse qui me paraît certaine ; chez les autres elle est douteuse. Or, je les fais venir autant pour les étudier que pour les instruire, et, si je reconnais qu'ils ne sont point appelés au séminaire, pourquoi leur faire continuer des études qui ne formeraient que des déclassés ? Ou ils resteront à la charrue paternelle, ou ils seront placés selon leurs aptitudes. Mon Benjamin, c'est le petit blond à l'air si doux ; il me semble que le Seigneur appelle